CENTRE DE FORMATION DE MUSICIENS INTERVENANTS

Université de TOURS

D.U.M.I.
Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant
Formation professionnelle

1 500 h en 2 ans ou 3 ans

Formation en 3 ans en alternance
Nouvelle session 2022/2025

D.U.
Diplôme d'Université
« La musique et le tout-petit, la musique et l'enfant en situation de handicap »

200 h en 1 an

En partenariat avec l'association Enfance et Musique

TESTS DE RECRUTEMENT 2022

1ère session : **21 et 22 mars**
(principalement pour les candidats à la formation en 3 ans)
Limite de réception des dossiers : **28 février**

2ème session : **2 et 3 mai**
Limite de réception des dossiers : **4 avril**

3ème session : **16 et 17 juin**
Limite de réception des dossiers : **24 mai**

1ère session : **4 avril**
Limite de réception des dossiers : **26 mars**

2ème session : **20 mai**
Limite de réception des dossiers : **2 mai**

Session complémentaire : **5 juillet**
(en fonction des places disponibles)
Limite de réception des dossiers : **27 juin**

CFMI • Centre de Formation de Musiciens Intervenants
« La Charmoise » • 7, rue Jean Inglessi
37230 Fondettes • Tél. : 02 47 36 77 40
cfmi@univ-tours.fr

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur cfmi.univ-tours.fr

Journées portes ouvertes les 24 février et 24 mars 2022

université de TOURS

TOURAINE LE DÉPARTEMENT

GOUVERNEMENT
Liberté Égalité Fraternité

Le CFMI est placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du ministère de la Culture et du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports